



PROCOLE DE BIOSÉCURITÉ POUR LA LIVRAISON DE POUSSINS ET DE DINDONNEAUX À LA FERME

LE 25 AVRIL 2018

Ce protocole de biosécurité s'adresse **aux responsables de la livraison de poussins ou de dindonneaux (fournisseurs) et aux livreurs** afin qu'ils prennent, en tout temps, les mesures nécessaires pour minimiser les risques de propagation de maladies à déclaration obligatoire ou autres maladies graves aux troupeaux de volailles. Il est de la responsabilité de l'employeur de s'assurer que les employés aient reçu la formation de base relative à ce protocole de biosécurité.

Il y a deux niveaux de biosécurité :

BIOSÉCURITÉ COURANTE (code vert) : Mesures de biosécurité à mettre en application en tout temps.

BIOSÉCURITÉ EN SITUATION D'URGENCE (code orange) : Mesures de biosécurité à mettre en application de façon proactive ou à la demande de l'EQCMA dans les situations suivantes :

- lorsqu'un producteur ou son employé ou un médecin vétérinaire praticien suspecte la présence d'une maladie déclarable auprès du gouvernement fédéral chez les oiseaux et qu'ils sont dans l'attente d'une évaluation par un médecin vétérinaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA);
- lors d'un cas suspect, enquêté par l'ACIA, dans toutes les fermes qui n'ont pas été mises en quarantaine dans un rayon de 3 km;
- lors d'un cas confirmé par l'ACIA, dans toutes les fermes qui n'ont pas été mises en quarantaine dans un rayon de 10 km.

En situation d'urgence, toutes les visites routinières sont suspendues; seules les visites essentielles (p. ex. : médecin vétérinaire, livraison de moulée ou de propane) sont autorisées.

Lorsqu'il y a confirmation de la présence d'une maladie déclarable dans un troupeau de volailles domestiques, c'est l'ACIA qui prend le contrôle de la situation et qui prescrit les mesures de biosécurité à mettre en application.

BIOSÉCURITÉ COURANTE (CODE VERT)

CONSIGNES DE BASE EN TOUT TEMPS

Pour le livreur-fournisseur

- Ne jamais entrer dans les poulaillers.
- Tenir un registre de tous les endroits visités.
- convenir à l'avance de l'heure de livraison avec le producteur :
 - aviser le producteur de tout changement d'heure de livraison prévue avec une différence de ± 30 min.
- Ne pas livrer de poussins positifs à *Salmonella* Enteritidis (SE) sur les sites ayant également des poulettes ou des poules pondeuses commerciales;
- Utiliser des boîtes à poussins ou à dindonneaux nettoyées, lavées, désinfectées et séchées avec un matériel absorbant neuf et sec.

Pour le producteur et les employés de la ferme

- Garder propres et dégagées les aires de déchargement (le seuil de la porte et la zone longeant le poulailler doivent être exempts de fumier). Tout non-respect de cette recommandation sera inscrit sur le bon de livraison.
- Prévoir le personnel et l'équipement nécessaire (p. ex. : chariots) et en quantité suffisante afin de faciliter le déchargement des boîtes de poussins ou de dindonneaux, par un minimum de portes (p. ex. : aux 100 pieds).
- Ne pas entrer dans le véhicule de livraison (boîte ou cabine).

Code vestimentaire pour le livreur

- Vêtements de travail ou combinaison lavable propres.
- Gants de travail propres ou lavage des mains.
- Souliers propres.

Consignes à l'entrée du site

Ne jamais entrer dans les poulaillers.

- Respecter les consignes du producteur en matière de biosécurité si elles sont plus rigoureuses que celles du couvoir sinon appliquer les mesures prescrites par le couvoir.
- Conduire lentement pour éviter de soulever la poussière ou d'éclabousser le dessous du véhicule. Éviter les trous d'eau, la boue et le fumier.
- Se diriger directement au poulailler où a lieu le déchargement.
- Effectuer le déchargement des boîtes de poussins ou de dindonneaux par un minimum de portes (p. ex. : aux 100 pieds) afin de minimiser les risques de contamination du véhicule par le livreur.
- S'assurer que le producteur vienne à la rencontre du livreur du couvoir à l'entrée du poulailler pour signer le bon de livraison car le livreur ne doit jamais entrer dans les poulaillers.

Consignes à la sortie du site

- Jeter les absorbants ou les papiers de fond de boîtes à la ferme (mettre dans un ou plusieurs grands sacs à ordures) ou les ramener au couvoir et en disposer à l'extérieur du couvoir.
- Conduire lentement pour éviter de soulever la poussière ou d'éclabousser le dessous du véhicule. Éviter les trous d'eau, la boue et le fumier.
- Rapporter toute anomalie à son répartiteur et au propriétaire du site de production.

Retour au couvoir

- Nettoyer, laver, désinfecter et sécher les boîtes de poussins ou de dindonneaux avant la prochaine livraison.
- Pour le lavage et la désinfection de l'habitacle du véhicule et de la boîte du véhicule, appliquer les *Procédures de nettoyage, lavage, désinfection et séchage pour les véhicules de couvoir servant au transport des poussins et des dindonneaux* en biosécurité courante de l'EQCMA (**annexe 1**).

BIOSÉCURITÉ EN SITUATION D'URGENCE (CODE ORANGE)

En situation d'urgence, la livraison de nouveaux oiseaux pourrait être réévaluée. Si un passager autorisé se trouve avec le livreur, celui-ci devra suivre les mêmes consignes s'il doit quitter le véhicule. Ne pas livrer de poussins ou de dindonneaux en l'absence du producteur ou d'un employé de la ferme. **Code vestimentaire** : Trousse d'urgence – voir **annexe 2**.

CONSIGNES DE BASE EN TOUT TEMPS

Pour le livreur-fournisseur

- Pour une même cargaison d'un véhicule, il est possible de livrer un lot de poussins ou de dindonneaux à un site en biosécurité courante (code vert) en premier et de terminer par un site en biosécurité en situation d'urgence (code orange), mais jamais l'inverse. Ces livraisons doivent être faites à la fin d'un circuit de livraison quotidienne.
- Avant de quitter le couvoir, se procurer une trousse d'urgence.
- Utiliser un véhicule propre pour la livraison.
- Ne jamais entrer dans les poulaillers.
- Tenir un registre de tous les endroits visités.
- Convenir à l'avance de l'heure de livraison avec le producteur :
 - aviser le producteur de tout changement d'heure de livraison prévue avec une différence de ± 30 min.
- Ne pas livrer de poussins positifs à *Salmonella* Enteritidis (SE) sur les sites ayant également des poulettes ou des poules pondeuses commerciales.
- Utiliser des boîtes à poussins ou de dindonneaux nettoyées, lavées, désinfectées et séchées avec un matériel absorbant neuf et sec.

Pour le producteur et les employés de la ferme

- Garder propres et dégagées les aires de déchargement (le seuil de la porte et la zone longeant le poulailler doivent être exempts de fumier). Tout non-respect de cette recommandation sera inscrit sur le bon de livraison.
- Prévoir le personnel et l'équipement nécessaire (p. ex. : chariots) et en quantité suffisante afin de faciliter le déchargement des boîtes de poussins ou de dindonneaux par une seule porte pour une section complète du poulailler.
- Ne pas entrer dans le véhicule de livraison (boîte ou cabine).

Code vestimentaire pour le livreur

- Vêtements de travail ou combinaison lavable propres.
- Gants de travail propres ou lavage des mains.
- Souliers propres.

Consignes à l'entrée du site

Ne pas entrer sur le site de production en l'absence du producteur ou d'un employé de la ferme.

Ne jamais entrer dans les poulaillers.

- Respecter les consignes du producteur en matière de biosécurité si elles sont plus rigoureuses que celles du couvoir sinon appliquer les pratiques prescrites par le couvoir :
 - dès l'arrivée au site de production, garder les vitres fermées jusqu'à la fin complète de la visite;
 - stationner à la barrière et communiquer avec le producteur.
- À la barrière, revêtir les équipements de protection individuelle :
 - la combinaison :
 - une paire de bottes en plastique jetables OU une paire de couvre-chaussures en caoutchouc;
 - les gants de travail, PUIS les gants jetables
 - si le livreur est seul, installer à l'intérieur de la cabine le matériel suivant :
 - le tapis de sol jetable sur le plancher de la cabine;
 - la housse de siège jetable.
- Conduire lentement pour éviter de soulever la poussière ou d'éclabousser le dessous du véhicule. Éviter les trous d'eau, la boue et le fumier.
- S'entendre avec le producteur pour effectuer le déchargement des boîtes de poussins ou de dindonneaux par une seule porte pour une section complète du poulailler, afin de minimiser les risques de contamination du véhicule par le livreur.
- Se diriger directement au poulailler où a lieu le déchargement.
- S'assurer que le producteur vienne à la rencontre du livreur du couvoir à l'entrée du poulailler pour signer le bon de livraison car le livreur ne doit jamais entrer dans les poulaillers.

Consignes à la sortie du site

- Jeter les absorbants ou les papiers de fond de boîtes à la ferme (mettre dans un ou plusieurs grands sacs à ordures).
- Après le déchargement des boîtes de poussins ou de dindonneaux, celles-ci sont remises dans le camion. Pour les dindonneaux, lorsque des boîtes en carton sont utilisées, les mettre dans plusieurs sacs à ordures et les jeter à la ferme.
- Avant de monter dans la cabine, enlever les équipements de protection individuelle :
 - enlever la combinaison puis une première botte jetable et mettre ce pied sur le marchepied. En vous soulevant, enlever l'autre botte jetable avant de mettre le pied sur le marchepied.

- Jeter les équipements de protection individuelle jetables dans un petit sac à ordures avec le tapis de sol et la housse du siège et finalement les gants :
 - si des couvre-chaussures en caoutchouc sont portés, les enlever selon la même procédure que les bottes jetables, mais les mettre dans un petit sac à ordures à part en s'assurant de ne pas contaminer l'extérieur du sac. Doubler ce petit sac à ordures avant de le mettre dans la cabine afin de ne pas contaminer celle-ci.
- Désinfecter le volant et le bras de vitesse avec le produit désinfectant en aérosol et un essuie-tout. Jeter l'essuie-tout dans le petit sac à ordures avec les autres équipements jetables et laisser celui-ci au soin du producteur ou d'un employé.
- Désinfecter vos mains avec le gel désinfectant.
- Vous assurer qu'il ne reste plus de mouche dans l'habitacle de votre véhicule avant de quitter la ferme.
- Conduire lentement pour éviter de soulever la poussière ou d'éclabousser le dessous du véhicule. Éviter les trous d'eau, la boue et le fumier.
- Rapporter toute anomalie à son répartiteur et au propriétaire du site de production.

Retour au couvoir

- Nettoyer, laver, désinfecter et sécher les boîtes de poussins ou de dindonneaux avant de les réintroduire dans le couvoir.
- Après chaque livraison effectuée sur un lieu potentiellement contaminé et avant de retourner au couvoir, nettoyer, laver, désinfecter et sécher le véhicule au poste de lavage prévu à cet effet en respectant les *Procédures de nettoyage, lavage, désinfection et séchage pour les véhicules de couvoir servant au transport des poussins et des dindonneaux en biosécurité en situation d'urgence de l'EQCMA (annexe 3)*.

BIOSÉCURITÉ LORS D'UN NIVEAU D'ALERTE ROUGE

Lors de la confirmation d'une maladie à déclaration obligatoire (p. ex. : influenza aviaire) dans un troupeau d'oiseaux domestiques, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) prend le contrôle de la situation et identifiera les mesures de biosécurité à respecter.

LES LIVRAISONS DE POUSSINS OU DE DINDONNEAUX SE FERONT SELON LES CONDITIONS PRESCRITES PAR L'ACIA.

BIOSÉCURITÉ EN SITUATION COURANTE**Procédures de nettoyage, lavage, désinfection et séchage pour les véhicules de couvoir servant au transport des poussins et des dindonneaux****Consignes de base en tout temps**

- Les véhicules doivent être lavés à une distance suffisante d'autres véhicules non lavés afin de minimiser la contamination croisée entre les véhicules sales et propres.
- Conservez un registre de lavage des véhicules.
- Procédez au nettoyage, lavage, désinfection et séchage des véhicules au couvoir ou à la station de lavage habituelle.

L'habitacle du véhiculeUne fois par semaine

- Enlever les tapis de caoutchouc et lavez-les sous pression en même temps que l'extérieur du véhicule.
- Brosser ou essuyer les sièges, si des couvre-sièges sont utilisés, ceux-ci devraient être changés ou nettoyés.
- Brosser ou essuyer les pédales et passez l'aspirateur ou utilisez un balai pour retirer tous les débris.
- Nettoyer avec de l'eau et du savon ou une lingette humide désinfectante :
 - le volant;
 - le rétroviseur;
 - le tableau de bord;
 - les coffres intérieurs de rangement (p. ex. : coffre à gants);
 - la radio;
 - tout appareil de communication (s'il y a lieu);
 - le bras de vitesse;
 - les poignées de porte;
 - les vitres;
 - la ceinture de sécurité;
 - les sièges s'ils sont en matériel lavable, et
 - les pédales.
- Jeter les ordures dans une poubelle.

L'intérieur de la boîte du véhicule pour les productions uniques (poussins de poulet à griller et poussins de poulette)

Après chaque jour de production

- Dépoussiérer à l'aide d'un souffleur à air ou d'une balayeuse ou rincer à l'eau selon la configuration de l'intérieur de la boîte.
- Vaporiser une solution désinfectante à l'aide d'un vaporisateur (par ex. : pulvérisateur à jardin).

Deux fois par année (p. ex. : au printemps et à l'automne)

- Nettoyer, laver et désinfecter de fond en comble et sécher l'intérieur de la boîte du véhicule. Pour faire un lavage de fond en comble, il faut enlever les unités électriques, retirer les planchers, enlever les unités de chauffage et enlever tout mécanisme qui empêche d'utiliser de l'eau à pression pour faire un bon lavage et une bonne désinfection.
- Commencer par l'intérieur du véhicule puis l'extérieur.

L'intérieur de la boîte du véhicule pour plus d'un type de poussins (poussins de poulet à griller et poussins de poulette)

En tout temps

- Nettoyer, laver et désinfecter de fond en comble et séchez l'intérieur de la boîte du véhicule qui a livré des poussins de poulet à griller et avant de livrer des poussins de poulette. Pour faire un lavage de fond en comble, il faut enlever les unités électriques, retirer les planchers, enlever les unités de chauffage et enlever tout mécanisme qui empêche d'utiliser de l'eau à pression pour faire un bon lavage et une bonne désinfection.
- Commencer par l'intérieur du véhicule puis l'extérieur.

L'extérieur du véhicule

Une fois par semaine

- Enlever avec une machine à pression la matière organique (p. ex. : boue, fumier) du train de roues, du châssis, des marchepieds et de la brosse à bottes.
- Nettoyer le(s) coffre(s) extérieur(s) de rangement.
- Rincer pour enlever la matière organique à l'extérieur du véhicule du haut vers le bas et de l'avant vers l'arrière.
- Frotter avec une brosse ou un balai-brosse si des parties semblent encrassées et rincer pour enlever toute matière organique.
- Appliquer un savon approprié (moussage) sur tout le véhicule en travaillant du bas vers le haut et de l'avant vers l'arrière. Ne pas laisser sécher la mousse.

- Rincer avec une machine à pression ou un boyau avec pistolet d'arrosage et de l'eau chaude.
- Faire de même avec les tapis de caoutchouc et autres équipements (p. ex. : bottes de caoutchouc).
- Vérifier visuellement pour s'assurer que tout a bien été nettoyé et rincé. Au besoin, relaver.
- Garer le véhicule en évitant de passer sur la voie d'accès des véhicules sales et laissez-le s'égoutter et sécher complètement dans un secteur loin des véhicules sales.
- Laisser sécher aussi les tapis de caoutchouc et autres équipements avant une nouvelle utilisation.
- Si une station de lavage privée est utilisée, nettoyer l'aire de lavage pour éliminer tout débris.

Composition de la trousse d'urgence

Nombre d'articles	Articles
1	Combinaison jetable avec ou sans capuchon intégré, résistante aux éclaboussures et aux aérosols
1	Paire de bottes en plastique jetables OU une paire de couvre-chaussures en caoutchouc
1	Paire de gants jetables (p. ex. en nitrile)
1	Paire de gants de travail propres en coton mince
1	Tapis de sol jetable
3	Sacs à ordures de grande dimension (p. ex. : 26 X 36 po)
3	Sacs à ordures de petite dimension (p. ex. : 20 X 22 po)
1	Flacon de gel désinfectant pour les mains (petit format : 59 ml)
1	Produit désinfectant pour l'intérieur du véhicule (p. ex. : LYSOL ^{MD} en aérosol)
1	Housse de siège jetable
4	Feuilles d'essuie-tout

BIOSÉCURITÉ EN SITUATION D'URGENCE

Procédures de nettoyage, lavage, désinfection et séchage pour les véhicules de couvoir servant au transport des poussins et des dindonneaux

Consignes de base en tout temps

- Si vous devez intervenir sur une ferme où les mesures de biosécurité en situation d'urgence sont en application, utilisez un véhicule propre pour la livraison du service ou des produits.
- Les véhicules doivent être lavés à une distance suffisante d'autres véhicules non lavés afin de minimiser la contamination croisée entre les véhicules sales et propres.
- Conserver un registre de lavage des véhicules.
- Procéder au nettoyage, lavage, désinfection et séchage des véhicules au couvoir ou à la station de lavage habituelle.

L'habitacle du véhicule

Après chaque livraison

- Enlever les tapis de caoutchouc et lavez-les sous pression en même temps que l'extérieur du véhicule.
- Brosser ou essuyer les sièges, si des couvres sièges sont utilisés, ceux-ci devraient être changés ou nettoyés.
- Brosser ou essuyer les pédales, et passer l'aspirateur ou utiliser un balai pour retirer tous les débris.
- Nettoyer avec de l'eau et du savon ou une lingette humide désinfectante :
 - le volant;
 - le rétroviseur;
 - le tableau de bord;
 - les coffres intérieurs de rangement (p ex. : coffre à gants);
 - la radio;
 - tout appareil de communication (s'il y a lieu);
 - le bras de vitesse;
 - les poignées de porte;
 - les vitres;
 - la ceinture de sécurité;
 - les sièges s'ils sont en matériel lavable, et
 - les pédales.
- Jeter les ordures dans une poubelle.

L'intérieur de la boîte du véhicule

Après chaque livraison

- Nettoyer, laver et désinfecter de fond en comble et séchez l'intérieur de la boîte du véhicule. Pour faire un lavage de fond en comble, il faut enlever les unités électriques, retirer les planchers, enlever les unités de chauffage et enlever tout mécanisme qui empêche d'utiliser de l'eau à pression pour faire un bon lavage et une bonne désinfection.
- Commencer par l'intérieur du véhicule puis l'extérieur.

L'extérieur du véhicule

Après chaque livraison

- Enlever avec une machine à pression la matière organique (p. ex. : boue, fumier) du train de roues, du châssis, des marchepieds et de la brosse à bottes.
- Nettoyer le(s) coffre(s) extérieur(s) de rangement.
- Rincer pour enlever la matière organique à l'extérieur du véhicule du haut vers le bas et de l'avant vers l'arrière.
- Frotter avec une brosse ou un balai-brosse si des parties semblent encrassées et rincez pour enlever toute matière organique.
- Appliquer un savon approprié (moussage) sur tout le véhicule en travaillant du bas vers le haut et de l'avant vers l'arrière. Ne pas laisser sécher la mousse.
- Rincer avec une machine à pression ou un boyau avec pistolet d'arrosage et de l'eau chaude.
- Faire de même avec les tapis de caoutchouc et autres équipements (p. ex. : bottes de caoutchouc).
- Vérifier visuellement pour s'assurer que tout a bien été nettoyé et rincé. Au besoin, relaver.
- Appliquer un désinfectant (recommandé) en respectant les recommandations du fabricant. Procéder du haut vers le bas, particulièrement aux roues, garde-boue et dessous du véhicule. Le désinfectant doit couvrir entièrement toutes les surfaces du véhicule. Appliquer aussi du désinfectant sur les tapis de caoutchouc et autres équipements (p. ex. : bottes de caoutchouc).
- Garer le véhicule en évitant de passer sur la voie d'accès des véhicules sales et le laisser s'égoutter et sécher complètement dans un secteur loin des véhicules sales.
- Laisser sécher aussi les tapis de caoutchouc et autres équipements avant une nouvelle utilisation.
- Si une station de lavage privée est utilisée, nettoyer l'aire de lavage pour éliminer tout débris et appliquer un désinfectant.